



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Le vendredi 24 octobre 2014 — Vol. 44 N° 10

Consultations particulières sur projet de loi n° 11 — Loi
sur la Société du Plan Nord (3)

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries, de
l'énergie et des ressources naturelles**

Le vendredi 24 octobre 2014 — Vol. 44 N° 10

Table des matières

Auditions (suite)	1
Nation naskapie de Kawawachikamach	1
Chefs de la nation innue	9

Intervenants

M. Mario Laframboise, président suppléant

M. Pierre Arcand

M. Jean Boucher

Mme Lorraine Richard

M. Pascal Bérubé

M. Simon Jolin-Barrette

M. Gérard Deltell

* M. Edward Shecanapish, Nation naskapie de Kawawachikamach

* M. Jimmy James Einish, idem

* M. Robert Prévost, idem

* M. Gilbert Dominique, chefs de la nation innue

* M. Réal McKenzie, idem

* Témoins interrogés par les membres de la commission

Le vendredi 24 octobre 2014 — Vol. 44 N° 10

Consultations particulières sur projet de loi n° 11 — Loi
sur la Société du Plan Nord (3)

(Neuf heures trente minutes)

Le Président (M. Laframboise) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles ouverte. Je demanderais à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de procéder à des consultations particulières et des auditions publiques sur le projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) est remplacé par M. Bolduc (Mégantic); M. Hardy (Saint-François) est remplacé par M. Boucher (Ungava); M. Leclair (Beauharnois) est remplacé par Mme Richard (Duplessis); M. Roy (Bonaventure) est remplacé par M. Bérubé (Matane-Matapédia); et Mme D'Amours (Mirabel) est remplacée par M. Deltell (Chauveau).

Le Président (M. Laframboise) : Voici l'ordre du jour : nous entendrons ce matin les représentants de la nation naskapie et de la nation innue.

Donc, j'inviterais, donc, le premier groupe à faire sa présentation. Je rappelle le temps alloué : 10 minutes pour l'exposé des témoins et 35 minutes pour les échanges avec les membres de la commission. Il y aura traduction simultanée. Donc, pour ceux qui le souhaiteraient, vous avez des écouteurs qui sont disponibles, qui devraient être synchronisés au bon poste. Et je vous demanderais, lorsque vous poserez vos questions, messieurs dames les députés, de baisser, peut-être, le volume de votre écouteur pour éviter qu'il y ait des retours, là, dans le système de notre traductrice.

Auditions (suite)

Donc, je vais donner la parole à M. Edward Shecanapish. Bonjour, messieurs. Puis vous aurez la chance de présenter les personnes qui sont avec vous. Donc, vous avez la parole, M. Shecanapish.

Nation naskapie de Kawawachikamach

M. Shecanapish (Edward) : Thank you, Chair. My name is Edward Shecanapish, I'm a counselor for the Naskapi nation of Kawawachikamach. With me here is our Deputy Chief, Jimmy James Einish, and our advisor, Robert Prévost. Our presentation is in two parts. I'm going to do the first part, and Deputy Chief is going to do the second part. Thank you. I'm going to talk about a brief history of our community. That's my presentation.

The Naskapi nation of Kawawachikamach is located 10 km northeast of the town of Schefferville, on the Québec-Labrador border, and the population of our reserve, they are 1,251 registered members. The Naskapi area of primary interest, established under the Northeastern Québec Agreement, covers more than 100,000 km², representing approximately 10% of Northern Plan territory and including an important part of the Labrador Trough where mining development in Québec takes place.

The Naskapi nation signed the Northern Plan Declaration of Partners in 2011 and is extremely proactive in the sustainable development of Northern Québec. Since the first consultation on the Northern Plan in 2010, we have, in collaboration with other First Nations, local companies and institutions and the Governments of Québec and Canada, trained more than 100 members of our community to work in the mining industry; we established companies offering services to the mining and resource development industries in several fields, such as heavy machinery and rock crushing, petroleum distribution, waste management and concrete production; we signed impact and benefit agreements with two mining companies operating around our community; we invested heavily to bring and maintain broadband and wireless telephone services in the Schefferville region; we removed a substantial amount of hazardous waste primarily left by the mining industry on our territory. And we are currently working actively to construct a fiber-optic link from Labrador City to Schefferville. We are trying to establish a multiservice adult training center in the Schefferville region. We are also working on ensuring the improvement of the severely damaged road infrastructure in the Schefferville region. We want to improve the health services in the Schefferville region by the construction of a new CLSC building. We want to train Naskapis as wildlife protection officers to patrol the Naskapi area of primary interest and we want to establish a regional organization offering and ensuring environmentally friendly waste management in the Naskapi area of primary interest. We are also developing other business ventures to better serve the resource development industry.

Therefore, undoubtedly, our nation is and should continue to be an active participant in the Northern Plan to ensure that our population benefits from the socioeconomic development and that the environment is protected. Thank you.

Le Président (M. Laframboise) : M. Einish.

M. Einish (Jimmy James) : OK. Comments and requests. In light of the Naskapis' active and committed presentation in the North Plan, we thank you for providing us with this opportunity to share our comments and requests regarding the Bill 11 with you.

Before starting, we wish to emphasize that the Naskapi nation is a signatory of the Northeastern Québec Agreement and that Bill 11 will respect the NEQA and other rights provided to the Naskapi nation by NEQA. The implementation of the Northern... a major opportunity in increasing aboriginal enterprising. In that respect, the marketing office, created under article 6, encourage ordering parties operating in the area covered by the North Plan to favor aboriginal companies. Québec companies provide supplies and equipment needed in ordering partners and to collaborate with aboriginal companies — undertaking joint ventures with aboriginal companies.

The Société of the Plan Nord and the marketing office should favor aboriginal companies located on North Plan territory when allocating contracts to companies.

• (9 h 40) •

M. Shecanapish (Edward) : Article 29. Bill 11, as it is presented, provides for a board of directors of nine to 15 individuals appointed by the Government of Québec based on their expertise and experience profiles.

In 2011 and 2012, the Naskapi nation had requested the right to appoint one member of the board of directors. In the same respect, the Minister des Ressources naturelles et de la Faune, at that time, M. Clément Gignac, stated, according to the minutes of the 4 May 2012 Northern Plan General Partners Table Meeting, that the aboriginal groups will be represented on the board of the Société du Plan Nord.

The Naskapi nation's decision to sign the Northern Plan Declaration of Partners was based, among other things, on the nation's participation on the board of directors.

Moreover, concerning the strong expertise and experience acquired by the Naskapi nation over the years in the sustainable development of Northern Québec in several key development fields such as education, health, business development, telecommunications and environment protection, we believe that our presence at the board of directors will be highly beneficial for the Société du Plan Nord. Therefore, the Naskapi nation requests that it have the right to appoint one of the members on the board of directors and that such stipulation be included in Bill 11.

Article 51. Concerning the specificity of the Naskapi traditional lands, which we call Nuchimiyuschiiy and which overlaps both regions of Côte-Nord and Nunavik, and that my nation feels more attached to the land than to the two previous territories mentioned in article 51, the Naskapi nation requests that Nuchimiyuschiiy be specified in the list of territories from where representatives of the local and Native communities are appointed.

Thank you.

Le Président (M. Laframboise) : Thank you. Merci beaucoup, M. Shecanapish et M. Einish. Je vous remercie pour votre présentation. Nous allons maintenant débiter la période d'échange. M. le ministre, la parole est à vous. Vous avez 17 min 30 s.

M. Arcand : Merci beaucoup, M. le Président. Bon matin. Good morning. C'est un plaisir de vous recevoir aujourd'hui, M. Einish, M. Shecanapish et M. Prévost, ce matin, pour l'étude du projet de loi sur la Société du Plan Nord.

D'entrée de jeu, pour vos demandes ce matin, je pourrais immédiatement répondre, bien sûr, qu'un siège vous est assuré au niveau de l'assemblée des partenaires. Il est clair que la nation naskapie aura un siège, bien sûr. Quant à la question du conseil d'administration, évidemment la décision n'est pas prise, nous allons en tenir compte. On doit discuter, un peu plus tard, sur le nombre de représentants et également la question de l'indépendance des membres, également, du conseil d'administration. Mais on aura l'occasion certainement d'en discuter au cours des prochaines semaines.

Moi, je voulais également vous demander... De façon générale, donc, si je comprends bien votre intervention ce matin, vous appuyez, donc, le projet de loi qui crée la Société du Plan Nord.

Le Président (M. Laframboise) : Messieurs.

M. Shecanapish (Edward) : We are going to let our general advisor answer the question.

M. Arcand : Thank you.

M. Prévost (Robert) : Je vais répondre en français, si vous voulez bien. Je peux le faire en anglais, mais, je pense, ça va être plus simple en français, directement.

Comme Edward et Jimmy James ont expliqué, lors de la signature de la première mouture du Plan Nord, ce que la nation naskapie de Kawawachikamach avait compris dans les discussions, c'est qu'ils avaient un siège au conseil d'administration de la Société du Plan Nord, et c'est dans cet esprit-là que la nation naskapie avait signé la Déclaration des partenaires du Plan Nord. C'était sa compréhension. Donc, la position du conseil présent de la nation naskapie est toujours la même.

Donc, on appuie la Société du Plan Nord, on appuie la mission de la Société du Plan Nord. La nation naskapie est toujours, fondamentalement, pour le développement du Nord dans le respect des populations locales. Par contre, pour s'assurer que les décisions de la Société du Plan Nord aillent dans la direction de développement que la nation naskapie veut pour son territoire, elle voudrait avoir au moins un siège au conseil d'administration. Nous comprenons à la lecture de la loi que vous voulez une majorité d'administrateurs, de membres du conseil d'administration qui sont indépendants. Je pense qu'on peut approuver ce principe-là mais tout de même garder quelques sièges pour les communautés autochtones.

qui sont sur le territoire du Plan Nord. Il faut bien le dire, cette Société du Plan Nord là va faire du développement sur le territoire de la nation naskapie, comme les Inuits, les Cris, donc c'est comme du développement dans leur maison. Donc, c'est bien normal qu'ils veulent avoir un mot à dire sur le conseil d'administration.

Puis, autre chose, on est bien contents d'avoir un siège à la table des partenaires, mais, à la lecture de la loi, on comprend bien que la table des partenaires n'a qu'un pouvoir de recommandation. Donc, le C.A. n'est jamais tenu à... Je comprends qu'ils vont la lire, ils vont en tenir compte, mais ils ne sont pas tenus de respecter les recommandations de la table des partenaires. Donc, un siège au conseil d'administration de la Société du Plan Nord permettrait à la nation naskapie d'avoir un certain levier dans la décision.

Donc, pour répondre à votre question, M. Arcand, oui, la nation naskapie appuie le projet de loi n° 11, par contre, avec un siège sur le conseil d'administration de la Société du Plan Nord.

Le Président (M. Laframboise) : M. le ministre.

M. Arcand : Merci infiniment. You've been talking about fiber optics and the need to have, of course, some investments, and I know that I noticed that some of the things you've been requiring are already under discussion with many of the people from our Government right now. One thing I can tell you is that there was an amount here of \$439,720, so I can say that it's already in the... So I just want to tell you that it's already something that we approved, and we will work on the other issues as well in order to provide you with the best technology possible. So I just wanted you to know that.

One of my questions is about the Plan Nord. What do you feel is the main thing as far as the Plan Nord is concerned? If the Plan Nord is to succeed the way we think it can succeed, what do we have to do in order for the Plan Nord to succeed?

Une voix : Messieurs.

M. Prévost (Robert) : Qu'est-ce que le Plan Nord a besoin pour... Je pense qu'une participation des communautés locales, ça vient un peu avec notre commentaire, est extrêmement nécessaire, donc que le Plan Nord se fasse avec les communautés locales et tout spécialement les Premières Nations, en partenariat.

Je pense qu'une des choses que le conseil de la nation naskapie voulait exprimer par le mémoire actuel, c'est que, le Plan Nord, bon, on a eu le Plan Nord première version, après ça le Nord pour tous. Là, on a le Plan Nord 2.0. Il est déjà en cours, le Plan Nord, on le vit tous les jours. Puis c'est un peu ça que la nation voulait exprimer. C'est que, même si on a signé la déclaration des partenaires, qui nous a un peu... un changement de gouvernement, ainsi de suite, on continue à développer le Plan Nord, on continue avec les minières. On peut voir dans notre expérience passée que c'est un travail de collaboration qui est nécessaire avec l'ensemble des acteurs. Ça, c'est très large, là, comme commentaire, mais c'est quand même ça. Quand il y a une bonne relation et un respect mutuel entre les minières, les communautés autochtones, le gouvernement, on peut faire des grandes choses. On est bien contents pour l'annonce que vous faites pour la fibre optique. C'est un projet prioritaire puis c'est un projet pour tout le monde, pour la communauté autochtone, pour les communautés locales, pour les minières, pour le gouvernement du Québec, pour offrir des services. C'est un bel exemple de projet qui tisse tous les acteurs du nord du Québec puis que tout le monde va bénéficier par ce projet-là.

On est très confiants qu'on est capables de travailler avec les compagnies minières, avec le gouvernement du Québec. On a des belles expériences qu'on a eues, des moins belles. Bien sûr, ça ne va pas toujours bien, il y a certains moments que la nation n'est pas contente, certains moments que les minières aussi qui ne sont pas contentes de nous. Mais on vient à bout de discuter ensemble puis trouver des terrains d'entente où la minière, oui, peut faire des bénéfices, qu'elle peut avoir une entreprise avec du succès mais que, de l'autre côté aussi, les communautés locales puissent en retirer des bénéfices, par exemple, en ayant des autochtones qui travaillent dans les entreprises minières, avoir des compagnies autochtones qui puissent offrir des services puis une expertise. Donc, je dirais, le respect, la discussion puis travailler ensemble, c'est à la base du succès.

Le Président (M. Laframboise) : M. le ministre.

M. Arcand : Et, si j'avais à vous demander la première priorité pour la nation actuellement, le premier défi ou enfin l'élément qui, pour vous, est prioritaire, est-ce qu'on pourrait savoir qu'est-ce que c'est?

• (9 h 50) •

M. Prévost (Robert) : Bien, la fibre optique, c'est la priorité actuelle étant donné que ça touche à tout, hein? Je pense qu'on a parlé avec M. Sauvé, avec le... surtout au Plan Nord. Ça touche à la santé, ça touche à l'éducation par l'éducation à distance, la santé par la télésanté, la justice. Ça touche au développement de la communauté, ça ouvre des perspectives de développement économique incroyables. C'est un «backbone», ça structure l'ensemble du développement économique social dans la région puis, comme on avait expliqué, ça rapproche le Nord du Sud peut-être pas géographiquement, mais virtuellement. Donc, c'est une des priorités.

Les autres priorités qu'on a? La route de Schefferville, qui est dans un état lamentable, qui est un danger à la santé publique actuelle, puis on n'exagère pas en disant ça, qui est un frein au développement économique. Cette route-là, elle connecte avec la station de train de Schefferville, où l'ensemble des denrées, du matériel pour les minières arrivent. La route est en train de s'effondrer. Ça fait plusieurs années qu'on attend que les travaux s'y fassent. On attend beaucoup. C'est une certaine frustration, mais, bon, ce n'est pas la première. Les travaux de la route devraient débiter au printemps prochain. Ce que je comprends, on attend tout le temps des autorisations ministérielles pour aller de l'avant. On espère

qu'elles vont être faites dans les délais. Ça, c'est une autre priorité. Mais ça semble positif, les discussions sont là, le projet avance. Aussi, la santé. Comme on l'a expliqué dans le mémoire, le CLSC de Kawawachikamach est rendu d'une grandeur infiniment petite pour la communauté. La communauté a grossi, hein? Comme tout l'ensemble des Premières Nations, on a un taux de natalité beaucoup plus élevé que le sud du Québec. Et le CLSC, c'est extrêmement petit, c'est incroyable. Je vous inviterais à venir le visiter, si vous venez à un moment donné à Schefferville, juste pour qu'on... Il faut le visiter pour comprendre. Moi, quand je l'ai visité, j'ai fait : Oh! J'ai compris l'urgence de la chose. Ça aussi, c'est un projet qui va de l'avant avec le ministère de la Santé, mais tout le temps dans... Il y a des délais très longs, hein? Je pense, vous êtes habitués de travailler avec le gouvernement du Québec, les délais sont, avant qu'un projet, qu'on en parle... Même, dès qu'il y a un budget ou une approbation, le temps que ça se fasse, c'est des délais interminables. Mais ça semble quand même être sur la bonne voie. On attend tout le temps certaines approbations ministérielles. Ça fait que, je vous dirais, c'est les trois priorités actuelles de la nation.

Et, peut-être, pour finir, l'éducation. Vous demandez les conditions de succès pour le Plan Nord : l'éducation. Si on veut que les autochtones, les membres de la nation naskapie puissent travailler dans les minières, ça passe par l'éducation, par des emplois. Pour travailler dans les opérations pour le crochage, le traitement, ça prend de l'éducation pour ça. Pour être opérateur de machinerie lourde, ça prend de l'éducation. Pour être ingénieur, pour être chef de la mine, on... Tata Steel Minerals Canada, qui est une minière qui opère dans la région, le chef d'exploitation me disait qu'il espérait un jour qu'un Naskapi le remplace. Je ne pense pas que c'est un rêve qu'un jour on pourrait avoir un chef d'opération autochtone, naskapi ou innu, de la région. Mais ça, ça passe par l'éducation.

Autant l'entrepreneuriat autochtone... si l'éducation est trop basse, les gens ne sont pas capables d'offrir les services. Donc, le développement, c'est, à la base, l'éducation, selon des projets qu'on travaille depuis longtemps, éduquer les Naskapis pour travailler dans les minières et dans toutes les sphères de développement économique dans la région. On travaille actuellement pour avoir une structure un peu mieux établie pour offrir des services en éducation pour adultes. Mais ça, c'est à la base de tout aussi.

Le Président (M. Laframboise) : M. le ministre.

M. Arcand : Merci infiniment de faire cette remarque, parce qu'évidemment, lors du dernier budget que nous avons eu, avec le budget du mois de juin, nous avons mis une somme extrêmement importante pour l'éducation, justement, au sein des communautés autochtones du Québec. Donc, je voulais simplement vous dire que la question, pour nous, ce n'est pas une question d'argent au moment où on se parle, c'est vraiment une question de comment on le fait de la façon la plus efficace possible. Je pense que c'est ça qui est recherché au moment où on se parle.

Malheureusement, on n'a pas beaucoup de temps, alors je laisserais peut-être la parole au député d'Ungava, qui a certainement quelques questions à vous poser.

Le Président (M. Laframboise) : M. le député d'Ungava.

M. Boucher : M. le Président. Wachiya. It's a real pleasure to see you this morning, Jimmy James, Edward and Robert. Personally, I'm very glad and delighted to have you in front of us this morning.

You told a bit earlier, concerning... You want to participate, and the Plan Nord, for you, it's a kind of opportunity for development, business. In your document, concerning article 6, you said that for the bureau de commercialisation, I don't know the exact word that is used in English for that, you would like to have a kind of program to help aboriginal businesses to have access to the contracts that will be given into the development of the Plan Nord. Can you, like, more elaborate concerning that, how you see that and what are your ideas concerning that?

Le Président (M. Laframboise) : Monsieur... M. Shecanapish. Excusez-moi.

M. Shecanapish (Edward) : Yes. I'll let him answer.

Le Président (M. Laframboise) : M. Prévost.

M. Prévost (Robert) : Merci. Ce qu'on comprend de la loi n° 11, c'est que le «marketing office», là, le bureau de commercialisation, est un peu un «showroom», c'est un peu des gens qui vont montrer des services que les entreprises québécoises peuvent offrir.

Comme on vous expliquait précédemment dans le mémoire, la nation naskapie devait... différents services en machinerie lourde, en télécoms, en production de béton, dans une variété de différents champs d'activité. Donc, on aimerait dans un premier temps que l'office de commercialisation, la Société du Plan Nord puissent... lorsqu'elle parle aux donneurs d'ouvrage, de mentionner ces entreprises-là, de mentionner la bracket de services. C'est sûr que, pour la nation naskapie, s'il y a un service qui s'offre déjà dans les communautés, dans la communauté dans la région de Schefferville, par exemple, puis qu'il y a des entreprises innues, naskapies, autochtones de la région... qui est déjà capable d'offrir des services de manière compétitive, que ces entreprises-là soient mises de l'avant par l'office de commercialisation au lieu de faire venir une entreprise de l'extérieur.

L'autre chose aussi, les communautés autochtones développent une série de différents services, donc, dans différents champs. C'est sûr que, quand on débute une entreprise différente, on n'a souvent pas l'expertise initiale. Donc, des coentreprises avec des entreprises du Sud, autochtones et non autochtones, ça, on a eu beaucoup de succès dans ce

type de coentreprises là pour bénéficier de l'expertise du Sud, comme on pourrait dire, et de transférer cette expertise-là dans le Nord. Là, je parle de vraies grosses entreprises, là, des entreprises, là, des autochtones qui sont intégrés, qui prennent la place, des employés majoritairement autochtones et des entreprises du Sud qui sont là pour les aider. Donc, il y a une situation gagnant-gagnant pour les entreprises du Sud puis les entreprises autochtones du Nord. Donc, on pense que, l'office de commercialisation, je le vois comme une organisation qui va réseauter avec tout le monde, peut transmettre cette information-là puis faire rencontrer les bonnes personnes ensemble.

Et, l'autre point qu'on voulait mentionner, on comprend que la Société du Plan Nord peut entreprendre des projets. On parle peut-être de chemins de fer ou d'autres grands projets. Dans ces projets-là, on comprend premièrement qu'il y a des contrats qui vont être donnés. Bien sûr, on aimerait que la Société du Plan Nord favorise les compagnies autochtones, lorsque des compagnies autochtones sont présentes ou sont capables de structurer pour offrir le service, puis qu'il les privilégie, par exemple, par des ententes directes avec des communautés autochtones. Je suis tout le temps dans un contexte qu'on offre des services aussi concurrentiels et efficaces.

Le Président (M. Laframboise) : M. le député d'Ungava, il vous reste deux minutes, incluant la réponse.

M. Boucher : So, I will have a quick one for you. I'm sorry, I will probably massacre the name. But, at article 51, you said that the traditional territories of the Naskapis are a part on the Nunavik region and a part on the Côte-Nord region, a region that you call the Nuchimiyuschiy, something like that. I'm really sorry for my terrible pronunciation. And you said that you are, like, more attached to that area and you would like to have that area specifically mentioned. Can you explain to me what will change if we are doing it and, in the real life, what will be the effect?

Le Président (M. Laframboise) : Monsieur.

M. Prévost (Robert) : Dans le vrai monde, on comprend qu'on a une place à la table des partenaires, qu'on mette ce nom de territoire là dedans ou pas. Dans le vrai monde, on va avoir quand même une place. C'est que la nation naskapie est aux confins de différentes frontières. Je ne sais pas si vous avez regardé, on a mis une carte dans le document. Ils sont directement à côté de la frontière de la Côte-Nord et du Nunavik, directement, directement à côté de la frontière du Labrador. Ils sont partout et en même temps nulle part. On a un siège à la CRE Côte-Nord. On siège à KRG, au gouvernement régional Kativik. On a des liens avec le Labrador. On siège comme partout, mais partout on est comme un parmi tant d'autres. Nulle part on n'a une certaine, on pourrait dire, autonomie totale, à part sur le territoire de Kawa. Donc, oui, la nation naskapie se sent un peu partie prenante de la Côte-Nord, oui, elle se sent un peu partie prenante du Nunavik, oui, elle se sent un peu partie prenante avec d'autres communautés du Labrador, mais jamais comme entière. Son territoire, c'est... je ne voulais pas le nommer, moi aussi, parce que probablement que je vais massacrer le mot, mais c'est ce territoire-là, c'est ce territoire-là qu'elle se sent attachée. C'est un peu une question de sémantique, c'est un peu une question d'image, de sentiment d'appartenance.

Le Président (M. Laframboise) : Ça met fin au temps alloué au gouvernement. Pour l'opposition officielle, Mme la députée de Duplessis.

• (10 heures) •

Mme Richard : Merci, M. le Président. M. Einish, M. Shecanapish, M. Prévost, bienvenue à l'Assemblée nationale. C'est un plaisir pour moi de vous entendre ce matin, la nation naskapie, particulièrement... à Schefferville, immense territoire au fin fond du nord du comté de Duplessis. Vous avez des défis énormes en termes, hein, d'éducation, de santé, au niveau des communications, au niveau d'un accès routier, je pourrais dire, même de chemin de fer, même de desserte aérienne. Les défis sont énormes pour une communauté qui n'est pas extrêmement populeuse.

Vous avez de grands défis. Parallèlement à ça, vous avez beaucoup de compagnies minières qui ont des projets extrêmement importants sur votre territoire. Je sais qu'il y a des compagnies minières présentement qui sont présentes chez vous. Moi, je voulais savoir, dans un premier temps... On a vu la lancée du Plan Nord. Moi, j'ai toujours dit qu'il était lié, qu'on l'appelle Plan Nord, peu importe le nom qu'on lui donnera, ou développement nordique. Il y avait un contexte économique à ce moment-là. Quand le gouvernement libéral a lancé le Plan Nord, il y avait un boom minier important, la demande pour les ressources naturelles, entre autres le fer, était extrêmement importante. Vous êtes une région, hein? Schefferville, même, par le passé, a connu des années de croissance importantes. Ce n'était pas trop loin de Gagnonville. C'était loin pour les gens de Québec, mais pour nous, les distances, hein, on n'a pas la même notion, ce n'était pas si loin. Il y avait quand même une ville qui s'appelait Gagnonville dans le temps et qui a fermé, et maintenant il n'y a plus rien là.

Comment vous, au tout début, vous avez vécu ce boom économique, où vous voyiez des gens débarquer chez vous comme ça, qui changeaient les habitudes de vie, là, qui prenaient de la place? Et vous, vous n'étiez pas encore... Là, vous avez fait un grand bout de chemin, mais votre main-d'oeuvre, elle commence à être formée, vous commencez à avoir des compagnies qui peuvent prendre des parts. Or, au tout début, là, est-ce que vous vous êtes sentis accompagnés ou vous étiez comme... En tout cas, moi, je connais des gens, des villes qui étaient vraiment pris au dépourvu, là.

Le Président (M. Laframboise) : Messieurs. M. Prévost.

M. Prévost (Robert) : Oui. Peut-être une expérience plus personnelle. Moi, j'ai commencé avec la nation naskapie lorsque ça a débuté, juste avant que le boom débutait, ça fait que j'ai comme vu la courbe, la cloche, je pourrais dire. Quand ça a débuté, c'est allé très vite. Quand la première version du Plan Nord qui a été discutée... de le vivre de l'interne, des

bureaux, tout fallait qu'il aille vite : les compagnies devaient être construites vite, la main-d'oeuvre devait être formée vite. C'était fou. Puis, je dirais, dans les tout débuts, c'est allé tellement vite que je crois qu'il y aurait eu des choses qu'on aurait pu mieux faire. Mais, en gestion de projets, quand tu vas plus vite, tu baisses la qualité. Ça, c'est pour tout le monde, autant les communautés autochtones que les communautés locales. Donc, oui, c'est allé un peu trop vite, mais ça, ça va avec les fluctuations de la bourse.

Est-ce qu'on s'est sentis accompagnés? Je dirais que la nation naskapie a beaucoup fait seule. On a quand même de l'aide du gouvernement pour plusieurs entreprises qui ont été formées, où on a un accompagnement, je dirais, un accompagnement, mais beaucoup qui a été fait par la nation naskapie elle-même.

Comme vous disiez, là, on a eu la montée des prix, là, les prix qui ont sévèrement chuté. Certains projets miniers qui devaient voir le jour, peut-être qu'ils ne verront pas le jour tout de suite. Nous, on a un gros projet minier qui rentre dans sa phase d'exploitation, qui est Tata Steel Minerals Canada, que probablement la majorité de vous connaissent et qui semble toujours aller de l'avant. Et c'est sûr que la nation naskapie a besoin de certains développements miniers autour de la région de Schefferville. C'est qu'on a d'autres pans de développement économique, mais c'est le gros pan de développement économique, puis on a besoin d'au moins une bonne minière ou deux mines. Il faudrait le calculer, combien de mines qu'on aurait besoin. Mais, avec Tata Steel Minerals Canada ou Labrador Iron Mines qui opérait, ça offre des perspectives d'emploi puis d'opportunité de contrats, pour les entreprises naskapies, intéressantes. Labrador Iron Mines, comme probablement que, Mme Richard, vous le savez, n'a pas exploité cet été. Peut-être l'été prochain. On ne le sait pas. Ça dépend des prix des minéraux. C'est sûr qu'il y a une certaine crainte que certains projets ne voient pas le jour ou arrêtent.

Donc, on espère que le prix va se raffermir un peu et qu'il va pouvoir soutenir les projets miniers. Par contre, la chose positive qu'on a avec l'accalmie actuelle, c'est qu'on a le temps de s'organiser, puis c'est la même chose pour le gouvernement puis la nation naskapie, on a le temps de consolider les entreprises, les améliorer, les peaufiner. Ce qu'on n'a pas eu le temps quand... le début de la croissance du prix, là, on l'a. Ça fait qu'il faut prendre cette opportunité-là pour la nation.

Puis je crois que le gouvernement, pour le Plan Nord actuel aussi... Je pense qu'il faut tout de même continuer, parce que former de la main-d'oeuvre locale, ça prend du temps, puis le prix va se raffermir sur le marché. Ah! je ne sais pas quand, je ne suis pas économiste puis je n'ai pas une boule de cristal. Mais il faut prendre ça comme une opportunité de bien structurer. Puis, lorsque le prix va réaugmenter sur le marché, on va être prêts à faire feu puis s'assurer que le bénéfice reste dans les communautés locales.

Le Président (M. Laframboise) : Mme la députée de Duplessis. Puis, si vous pouvez raccourcir vos réponses, là, pour être...

Mme Richard : ...puis je pense que — vous allez me dire si j'ai raison — pour que le développement nordique, le Plan Nord fonctionnent quand la reprise économique sera au rendez-vous, il faut d'abord qu'ils servent d'abord et avant tout aux communautés qui habitent le territoire, que ce soient des Inuits, des Innus — vous, vous êtes de la nation naskapie — ou même des communautés blanches, non autochtones. Moi, je le pense, et je veux vous entendre si vous pensez la même chose que moi, que le développement du Nord ne doit pas se faire au détriment des populations qui sont prises avec les problèmes et qui n'ont pas de retombées. Il faut qu'ils servent d'abord et avant tout aux communautés qui habitent ce territoire. J'ai raison là-dessus? D'accord.

Pour la nation naskapie, la création de la Société du Plan Nord, nous, on avait mis le secrétariat... nordique où c'était une courroie de transmission. Et là on est encore dans un pic, hein? Le secrétariat, le premier mandat qu'il avait, c'était d'aider les communautés parce que, là, elles étaient toutes à bout de souffle. Est-ce que vous avez vu, vous... Est-ce que, le Secrétariat au développement nordique, pendant le court temps que le Parti québécois était au pouvoir, 18 mois, vous avez senti que vous étiez écoutés, qu'il y avait des choses qui bougeaient avec le Secrétariat au développement nordique?

M. Prévost (Robert) : ... M. Sauvé est là?

Mme Richard : Mais il n'y était pas.

M. Prévost (Robert) : Oui. Il n'était pas là à l'époque. Non, on a eu quelques rencontres avec le Secrétariat au développement nordique, donc, vous étiez participante, Mme Richard. Oui, on s'est sentis écoutés, on sentait que c'était une porte qu'on pouvait ouvrir, puis discuter, puis qu'on avait certaines aides. C'est sûr que le temps nous a manqué. Et je dirais que, le secrétariat au Plan Nord, actuellement on sent qu'ils sont présents. Je pense qu'ils en ont beaucoup dans leur assiette actuellement, mais je pense qu'il y a une volonté d'aider la nation naskapie dans son développement.

Le Président (M. Laframboise) : Trois minutes. Il reste trois minutes.

Mme Richard : Je vais laisser la parole à mon collègue. Mais, si j'ai bien compris, c'est : un siège au conseil d'administration, c'est extrêmement important pour vous.

Une voix : Oui.

Mme Richard : Parfait.

Le Président (M. Laframboise) : Le député de Matapédia-Matane.

M. Bérubé : Merci. À mon tour, il me fait plaisir d'intervenir sur ce dossier, qui préoccupe également les gens de ma circonscription pour une raison très simple, c'est que de nombreux travailleurs du Nord québécois proviennent de ma circonscription : la région de Matane, la région de Mont-Joli, la région de la Matapédia. Chaque semaine, des centaines de travailleurs se rendent dans le Nord gagner leur vie et cohabiter avec les résidents permanents et avec les nations autochtones.

Alors, ma question va porter sur cette cohabitation. On a souvent questionné, beaucoup dans le Nord, d'ailleurs, toute la question de l'établissement permanent ou non des personnes, la cohabitation, qu'est-ce qui reste également de la richesse qui est créée, outre le fait que les gens de chez nous se rendent là-bas et ramènent un salaire. Alors, avez-vous une réflexion là-dessus, sur le fait que vous êtes là en permanence, qu'il y a également des résidents blancs permanents et qu'il y a des gens que vous croisez à intervalles irréguliers? Donc, c'est un questionnement que j'ai depuis longtemps, puis l'occasion se pose ici.

Le Président (M. Laframboise) : Messieurs.

M. Prévost (Robert) : ...le directeur général de Naskapi Machinery, qui est une des grandes compagnies naskapiques, vient de la Gaspésie, donc, puis on l'aime beaucoup.

M. Bérubé : J'ajouterais même que M. Porlier, qui a plusieurs établissements à Schefferville, a plusieurs entreprises dans ma circonscription, à Mont-Joli.

M. Prévost (Robert) : Très bien. Le problème qu'on a dans la région de Schefferville, pour faire brièvement, c'est qu'on est près de la frontière du Labrador. Les entreprises minières qui opèrent sont principalement du côté du Labrador, et le gouvernement de Terre-Neuve-Labrador est très protecteur, il veut beaucoup d'employés du Labrador. Donc, ça ne se fera pas avec les gens de la Gaspésie, vraiment, mais avec beaucoup des gens du Labrador, Terre-Neuve. Et actuellement les compagnies minières sont prises avec des ratios imposés par le gouvernement de Terre-Neuve-Labrador pour engager des gens du Labrador.

Et on arrive, la nation naskapie, ou la nation innue, ou une autre nation autochtone du Québec, on arrive avec un plus petit pourcentage qui a des emplois pour nos communautés. À date, on n'a pas atteint le cap, je pourrais dire, le maximum. Mais c'est une certaine frustration, lorsque la mine opère à côté de chez vous, vous la voyez presque de votre maison et que le gouvernement de Terre-Neuve dit : Non, c'est des gens qui viennent de Terre-Neuve qui devraient prendre vos emplois.

• (10 h 10) •

M. Bérubé : On partage cette frustration, nous, comme indépendantistes, que le territoire du Labrador ne soit plus avec le territoire du Québec. C'est une vieille histoire. Mais on n'aurait pas ce problème-là s'il n'y avait pas eu un traité arbitraire il y a bien longtemps.

Le Président (M. Laframboise) : Votre temps est terminé. Donc, la deuxième opposition, vous avez sept minutes. Le député de Borduas.

M. Jolin-Barrette : Oui. Merci, M. le Président. À mon tour de vous saluer, M. Einish, M. Shecanapish, M. Prévost. Bonjour. Peut-être un rappel historique au niveau du Labrador. Je pense que l'ensemble des formations politiques à cette époque-là étaient du même point de vue, et ça n'a aucun lien avec l'indépendance du Québec.

Donc, tout d'abord, M. Provost, vous avez mentionné, relativement à l'article 6, au niveau du bureau de commercialisation, vous avez dit : Bon, ça peut prendre la forme d'ententes de coentreprises. Dans la rédaction actuelle de l'article 6, on parle plus de promotion, de faire connaître les entreprises pour assurer que les entreprises locales, autochtones puissent bénéficier des contrats ou aient une visibilité puis qu'il y ait véritablement des retombées. Est-ce que vous ne croyez pas qu'il y aurait lieu de modifier le libellé et d'être davantage précis?

M. Prévost (Robert) : Ce qu'on voulait dire par «coentreprises», c'est qu'on comprend que l'office de commercialisation va être en contact avec des entreprises québécoises qui peuvent offrir des... des entreprises de Québec, Montréal, des entreprises autochtones qui peuvent offrir des services aux industries minières... développement des ressources naturelles sur le nord du Québec. En tant qu'organisme en contact avec tous les gens, ce qu'on voulait dire, c'est que l'office de commercialisation pourrait faire le lien avec une entreprise de Québec spécialisée en décontamination des sols, par exemple, et une entreprise autochtone qui la connaît, qui pourrait bénéficier de leur expertise pour leurs avantages compétitifs ensemble puis de les mettre en contact puis dire : Aïe! Peut-être que ça serait une bonne idée que vous fassiez un partenariat ensemble. Donc, c'est un peu ça, l'idée qu'on avait en arrière de la tête. Je ne sais pas comment ça pourrait être spécifié dans le projet de loi, mais d'avoir cet élément-là.

Le Président (M. Laframboise) : M. le député de Borduas.

M. Jolin-Barrette : Merci, M. le Président. Et puis est-ce que vous avez le soutien nécessaire au développement économique pour la communauté en ce sens où...

Une voix : ...

M. Jolin-Barrette : Pour être accompagnés pour le développement de vos entreprises, actuellement, depuis le lancement du Plan Nord. Parce que, tout à l'heure, vous avez un peu fait l'état des choses en disant : Bon, depuis qu'il y a eu le lancement du Plan Nord, bien ça a été un développement à vitesse grand V, on a des problématiques au niveau de la santé, le CLSC, on a tout bâti très, très rapidement. Vous dites : Parfois, bon, bien la gestion de projet fait en sorte que c'est plus laborieux. Donc, j'aimerais vous entendre là-dessus.

Le Président (M. Laframboise) : M. Prévost.

M. Prévost (Robert) : Oui, on est soutenus, on a de l'aide du gouvernement. Je vais prendre le projet de fibre optique, que M. Arcand a quand même donné une bonne annonce. Ça, c'est un projet structurant, c'est une entreprise incroyable pour faire les télécommunications haute vitesse dans le nord du Québec, puis on a un soutien incroyable du gouvernement du Canada dans ce projet-là puis on a un soutien du gouvernement du Québec. Je pense que c'est un beau projet qui montre que les communautés autochtones peuvent avoir un appui significatif des gouvernements de différents niveaux. Oui, on a un appui, mais, n'empêche que, lorsque les délais sont très courts, lorsque le boom minier arrive puis l'appareil gouvernemental, autant le gouvernement du Québec que le gouvernement du Canada ou d'autres gouvernements... Un gouvernement, ça peut être très lent avant de répondre à une problématique, à un nouvel événement. Donc, il y a toujours ça qui rentre dans la balance, parce qu'on a un prix sur le marché qui augmente comme ça puis qu'il faut répondre. Souvent, les longueurs administratives normales à un gouvernement peuvent être une difficulté, là.

Le Président (M. Laframboise) : M. le député de Borduas.

M. Jolin-Barrette : Oui. Donc, depuis le lancement du Plan Nord, est-ce qu'il y a eu des retombées concrètes pour la communauté naskapie?

Le Président (M. Laframboise) : Messieurs.

M. Prévost (Robert) : Bien, comme je disais, on a plusieurs entreprises de mises en place. L'entreprise de machinerie lourde Naskapi Machinery est un bel exemple, qui emploie... Je vais vous donner juste cet exemple-là. On a formé environ 30 opérateurs de machinerie lourde naskapis, et certains qui étaient Innus, aussi, et une bonne majorité de ces gens-là travaillent pour Naskapi Machinery, qui est une compagnie naskapie. Donc, je trouve, c'est un super bel exemple. On a formé des gens, on a formé une entreprise, cette entreprise-là, qui emploie ces gens-là des communautés locales puis qui offre des services aux mines, je dirais. Aujourd'hui, cette entreprise-là est aussi compétitive qu'une autre entreprise de l'extérieur. C'est sûr qu'elle est plus petite, n'a pas les mêmes capacités qu'un géant, mais on est compétitif. Je dirais que c'est un bel exemple de la situation.

Le Président (M. Laframboise) : M. le député de Borduas.

M. Jolin-Barrette : Oui. Au début de la présentation, vous avez mentionné que vous étiez signataires de la Déclaration des partenaires pour le Plan Nord. Trouvez-vous que le projet de loi actuel, dans sa rédaction, notamment par la mission de la Société du Plan Nord, reprend la déclaration qui avait été faite, le contenu de la déclaration au niveau notamment du développement durable, du respect des communautés?

M. Prévost (Robert) : C'est sûr qu'actuellement, ce qu'on comprend, on va avoir une rencontre bientôt, on a une rencontre de cédulée avec... Plan Nord. On va avoir un peu la présentation du nouveau Plan Nord. Notre compréhension, c'est que ça s'appuie... puis peut-être ça va être confirmé plus tard que ça s'appuie sur l'ancienne déclaration des partenaires. C'est sûr que la nation naskapie a signé le Plan Nord en 2011, si ma mémoire est bonne. C'est sûr que ça qu'on avait participé, c'est ça qu'on a approuvé. C'est sûr que, dans la prochaine mouture du Plan Nord, on s'attend que ça va ressembler, ça va être dans la même direction. Donc là, c'est un peu prématuré, pour notre part, de dire : Le Plan Nord 2.0, est-ce qu'on l'appuie en entièreté? On ne l'a pas encore vu. Mais, si ça s'appuie sur les mêmes bases, oui, c'est sûr qu'on irait probablement dans la même direction.

Le Président (M. Laframboise) : M. le député de Borduas.

M. Jolin-Barrette : Et croyez-vous que l'ensemble de la déclaration devrait être enchâssé à l'intérieur de la Loi sur la Société du Plan Nord?

Le Président (M. Laframboise) : M. Prévost ou messieurs?

M. Prévost (Robert) : Je ne pourrais pas répondre à ça. Il faudrait qu'on analyse la chose. Peut-être. Peut-être que oui, peut-être que non. Ça demande réflexion.

M. Jolin-Barrette : Dans le cadre de vos relations actuelles... là, on crée une nouvelle organisation, on crée la Société du Plan Nord, vous avez déjà des relations avec le ministère des Affaires autochtones ou le secrétariat, tout ça. Est-ce que vous pensez que vous allez bénéficier davantage de retombées, ou davantage de services, ou davantage

d'éléments favorables à votre communauté par la création d'une société ou vous considérez que tout ça aurait pu être fait à l'intérieur des ministères ou des secrétariats qui sont déjà en place en rebrassant les cartes et en offrant déjà les services?

M. Prévost (Robert) : Le Plan Nord, je pense que l'avantage que la nation naskapie voit, c'est que ça met le «spotlight» sur le Nord. C'est que, là, c'est rendu une priorité. Je pense, ça fait un message clair du gouvernement que le développement nordique, des communautés locales, c'est important puis c'est une priorité pour le gouvernement. Donc, je pense, de créer ce secrétariat au Plan Nord, la Société du Plan Nord ou le Plan Nord, ça permet de montrer à tous les ministères qu'ils travaillent ensemble dans un objectif de développer le nord du Québec. Des fois, le nord du Québec, c'est loin, on ne le connaît pas, il y a peu de gens qui l'ont voyagé, ce n'est souvent pas sur l'agenda politique comme une priorité, mais le Plan Nord, ça permet de mettre ça comme une priorité.

Donc, du point de vue de la nation naskapie, le Plan Nord, bien fait, oui, ça peut avoir des avantages substantiels : le développement des communautés locales.

Le Président (M. Laframboise) : Votre temps est écoulé... le temps du témoignage. Donc, MM. Prévost, Einish, Shecanapish, merci beaucoup, merci. Thank you.

Et je suspends les travaux quelques instants afin de permettre au prochain groupe de prendre place. Merci.

(Suspension de la séance à 10 h 18)

(Reprise à 10 h 23)

Le Président (M. Laframboise) : D'entrée de jeu, M. le ministre, messieurs dames les députés, j'aurais besoin d'un consentement pour un cinq minutes d'extension pour être capable de... parce qu'on avait un cinq minutes de retard. Mme la députée de Duplessis, vous avez un avion un avion à prendre, probablement?

Une voix : ...

Le Président (M. Laframboise) : Ça va? Est-ce que j'ai le consentement? Parfait.

Donc, merci beaucoup, messieurs. Puis je vais laisser le soin à M. Gilbert Dominique de faire la présentation de ses collègues et évidemment je l'invite à faire son exposé de 10 minutes, et par la suite il y aura 35 minutes d'échange avec les membres de la commission. Donc, je vous laisse la parole, M. Dominique. Merci pour votre présence.

Chefs de la nation innue

M. Dominique (Gilbert) : (S'exprime dans sa langue). Bonjour à tous. Mon nom, c'est Gilbert Dominique. Je suis chef de la communauté de Mashteuiatsh, au Lac-Saint-Jean. Dans notre langue, le nom du lac, c'est Piékouagami.

Je suis accompagné aujourd'hui, pour la circonstance, du chef Adélard Bellefleur, à ma gauche, de la communauté d'Unamen Shipu; à ma droite, du chef Réal McKenzie, de Matimekush Lac-John; et du chef Jean-Charles Piétacho, d'Ekuanitshit, Mingan, sur la Basse-Côte-Nord.

Alors, nous, on représente aujourd'hui, bien entendu, l'ensemble de la nation innue. On a convenu que nous nous adressions à cette commission à titre de nation à part entière. On voulait vous partager bien sûr, là, le fait qu'on ne déposera pas de texte ou de mémoire en bonne et due forme. On a voulu, bien entendu, prononcer quelques mots afin de vous adresser, là, quelques messages appropriés qui pourraient certainement, là, être aidants pour la suite des choses quant au développement du Plan Nord et, bien entendu, à considérer dans la question de la création de la Société du Plan Nord.

Donc, prendre quelques instants pour un peu situer, là, la nation innue. On est neuf communautés situées au Québec, du Lac-Saint-Jean jusqu'à l'extrême est, je vous dirais, du territoire. Donc, nous sommes neuf communautés. Présentement, la nation innue, nous cheminons pour une certaine unification, O.K., derrière certains grands enjeux qui nous sont importants, que nous avons bien sûr en commun. Le Plan Nord en est un parce que ça touche inévitablement à nos territoires aussi. Dans cette perspective-là, nous avons prévu un sommet de la nation innue, un sommet sur le plan politique, à l'hiver prochain, pour échanger sur l'ensemble des grands enjeux et, bien entendu, faire confirmer certaines grandes orientations que nous avons, que nous poursuivons, comme chefs mandataires de nos premières nations respectives de la grande famille des Innus. Le Nitassinan, c'est le territoire traditionnel de nos premières nations, de la nation innue, et le Nitassinan englobe une partie importante de la péninsule Québec-Labrador, donc, par le fait même, une partie très importante, sur le plan territorial, du Plan Nord projeté.

Peut-être un bref rappel. Les Innus, bien entendu, nous occupons ces territoires-là depuis des temps immémoriaux, O.K., la partie, là, bien sûr située au Québec mais pour particulièrement les communautés sur la Côte-Nord et la Basse-Côte-Nord, la partie située également au Labrador. Nous avons assurément des droits ancestraux sur l'ensemble de ce territoire-là, lequel droit comprend aussi le titre aborigène. On a bien sûr un principe de base que la nation innue défend vis-à-vis l'utilisation de nos territoires, O.K. : il faut s'assurer d'avoir le consentement, un consentement libre et éclairé, de l'ensemble de nos premières nations avant d'entreprendre tout projet de développement sur nos territoires traditionnels. C'est un principe de toute façon qui a été reconnu aussi, là, un principe de consentement reconnu dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et c'est la base de notre titre ancestral sur notre territoire. Il y a assurément une obligation gouvernementale en matière de consultation que, j'imagine, vous maîtrisez

assez bien. La situation des Innus est semblable à celle de la nation Tsilhqot'in, que tout le monde a entendu parler, en Colombie-Britannique parce que nous détenons un titre ancestral sur l'ensemble de notre territoire traditionnel, un titre que nous n'avons, bien entendu, jamais cédé.

Le Canada a accepté, en 1979, une négociation territoriale de laquelle négociation le Québec est aussi partie prenante. Cette négociation territoriale globale englobe approximativement le tiers du territoire couvert par le Plan Nord. Donc, je pense que l'enjeu de la relation à établir avec les Innus dans la poursuite des intérêts du Québec à l'égard du développement du Nord... je pense que vous avez certainement avantage à établir une relation des plus harmonieuses, des plus respectueuses dans une perspective de partenariat avec bien sûr la nation innue. C'est, d'entrée de jeu, ce que nous recherchons, je vous dirais, aussi à cet égard.

Il y a quelques premières nations, dont la mienne... nous sommes en négociation territoriale globale avec le Canada et le Québec. On est présentement trois communautés... sur la base de l'entente de principe qu'on a ratifiée en 2004. Nous poursuivons nos négociations territoriales globales présentement. On s'est donné un horizon, avec le Québec et le fédéral, à court terme, O.K., nous visons 2015 pour un aboutissement. Il y a d'autres premières nations qui ont fait d'autres choix, O.K., des choix d'affirmation, des choix d'aller valider, sur le plan juridique, certaines choses. Et, bien entendu, entre la nation, nous avons convenu que nous respectons le choix individuel de chacune des premières nations dans leurs objectifs, dans les moyens utilisés pour atteindre leurs objectifs d'autonomie et d'assurer, bien entendu, là, leur présence... ou l'utilisation et la gestion, devrais-je dire, de leurs territoires en fonction de leurs propres enjeux.

• (10 h 30) •

Maintenant, pour la question du Plan Nord, comme je vous le mentionnais tout à l'heure, c'est qu'on a décidé de parler d'une seule voix parce que c'est un enjeu, là, qui est important. C'est un enjeu qu'on a décidé de mettre en commun, l'ensemble de la nation, et on pense qu'ensemble, inévitablement, notre voix va avoir une meilleure portée. Donc, c'est un peu, là, dans ce sens-là qu'on s'adresse bien sûr à vous.

Il faut rappeler qu'il n'y a aucun consentement, accord, là, de la part de la nation innue au développement projeté ou au nouveau Plan Nord, comme les anciennes versions également qui étaient projetées. On a voulu profiter aujourd'hui de l'occasion pour présenter au gouvernement du Québec que nous recherchons un réel partenariat politique, un réel partenariat économique où l'ensemble des Innus doivent être des partenaires, là, à tous les niveaux.

Donc, ce que nous souhaitons, comme nation et comme communauté innue, c'est une véritable relation de nation à nation avec le Québec. Nous, les chefs de la nation innue, et le premier ministre, M. Couillard, accompagné de M. Kelley, nous avons convenu de la création d'un forum permanent d'échange à différents niveaux, dont l'un impliquait, là, bien sûr, les chefs et le premier ministre, le tout suite à une réunion, là, très positive tenue à Mashteuiatsh en juin dernier. Ce forum permanent, donc une table Québec-Innus, traitera notamment des conditions de la participation de la nation innue au Plan Nord. Donc, pour nous, c'est une table qui est fondamentalement importante. On va souhaiter bien sûr, très prochainement, de pouvoir, là, entamer des discussions à cet égard pour faire front commun sur des grands principes qui sont chers pour nous mais qui, on est convaincus, vont l'être aussi pour le Québec pour la mise en oeuvre de leur planification à long terme, si on veut, là, du développement du Nord. Donc, c'est une démarche tout à fait positive que nous avons réussie, là, avec le gouvernement du Québec. On va assurément prévoir des mécanismes de communication étroite, mais bien sûr il y a encore beaucoup de travail à faire, là, pour arriver à une situation qu'on va qualifier de satisfaisante pour la nation innue. Donc, le consentement de la nation innue va demeurer toujours une condition importante à une évolution participative, constructive. Et, par la création d'une démarche, là, par succès, donc, on veut une démarche graduelle en s'assurant qu'on a des belles réussites, là, de part et d'autre. Donc, on est convaincus que, dans ce sens-là, on devrait assurément, là, développer une relation de partenariat assez satisfaisante pour nos gouvernements respectifs.

Du côté du premier ministre, nous avons eu le sentiment... et on l'a bien perçu, une réelle ouverture à entamer un travail de partenariat et à collaborer, là, avec l'ensemble de la nation innue. Donc, pour nous, c'est inspirant pour la suite des choses. Par contre, toute collaboration des Innus avec le Québec va nécessiter que nous trouvions des pistes de solution autour de grands thèmes, notamment toute la partie de la cogestion, qu'on définit comme étant le droit des Innus à une participation à la gestion du territoire. Il faut trouver, là, des mécanismes, des façons de faire pour s'assurer que, dans la gestion du territoire, on ait notre mot à dire, et ce mot-là doit correspondre à la valeur de nos droits et du titre qu'on détient sur nos territoires, de notre territoire.

Un autre élément qui est important, c'est toute la question de la protection et la mise en valeur bien sûr du territoire, mais aussi toute la préservation de notre mode de vie. Notre mode de vie, qu'on appelle, dans notre langue, Innu Aitun, est intimement lié à l'occupation de notre territoire. Donc, pour nous, quand on parle de préservation, de protection de territoire, il y a un lien direct et important avec la préservation de notre mode de vie. Il y a...

Le Président (M. Laframboise) : M. Dominique, je dois vous arrêter, votre temps est écoulé. À moins que...

M. Arcand : ...peut-être terminer en deux minutes, là, puis après ça on posera les questions, sur notre temps.

Le Président (M. Laframboise) : Vous donnez un deux minutes? Ça va?

M. Dominique (Gilbert) : O.K. Merci. Je vais aller rapidement, il me reste deux pages.

Le Président (M. Laframboise) : Parfait. Allez-y.

M. Dominique (Gilbert) : Donc, il y a deux autres dossiers également qu'on souhaite, là, discuter avec le Québec : la question de la consultation, un débat tout entier qui doit être, là, maintenu mais une démarche qui est fort importante; et,

bien entendu, là, la question du partage des redevances. Je sais que le Québec a un certain engagement à cet égard, jusqu'à maintenant. On va voir comment est-ce que ça peut évoluer. Mais ça, c'est un élément qui, pour nous, est important.

En résumé, nous sommes bien sûr ouverts à ce qu'il y ait du développement responsable sur notre territoire, autant que nous sommes partie prenante, et en autant qu'il y ait un équilibre entre la protection du mode de vie, la protection de notre territoire et, bien entendu, toute la dimension socioéconomique, O.K.? Donc, c'est clair que, si on parle de développement du territoire, malheureusement, là, dans le passé, trop longtemps, on n'a pas considéré les retombées, là, au niveau des Premières Nations. Donc, je pense que l'esprit de la démarche va dans ce sens-là, et on espère, bien entendu, que ça va assurément se concrétiser et qu'on aura des réussites, là, à cet égard.

Donc, aujourd'hui, on n'a pas nécessairement voulu faire le lien dans notre relation de gouvernement à gouvernement qu'on recherche par le biais de la société, hein? Il ne faut pas, je pense, faire de lien, là, entre la Société du Plan Nord et la notion importante qui doit demeurer la relation entre nos gouvernements respectifs. Donc, il y a une distinction qui est bien importante à voir aujourd'hui. La participation des Innus doit se définir en tenant compte de la nouvelle relation Québec-Innus, O.K., donc dans un cadre d'une relation de nation à nation et non en lien avec la table des partenaires ou l'assemblée des partenaires prévue dans le projet de loi. Toute participation à la table des partenaires ou à l'assemblée dépendra de la possibilité de régler certains grands principes de base dans le cadre de la table Innus Québec. Donc, on a beaucoup de débats à avoir, des débats constructifs, on en est convaincus, mais on est assurément convaincu qu'on devrait convenir de grands principes qui vont guider, là, la suite des choses. Un des éléments, c'est assurément qu'il y ait des retombées positives et constructives, là. Ces retombées-là doivent être optimales chez les Premières Nations. Ici, on parle de formation, on parle d'emplois, on parle du développement des expertises, on parle de développement de nos entreprises, d'accès aux travaux par le biais des contrats, par exemple, gré à gré, donc, toute différente mesure pour faciliter effectivement, là, le développement socioéconomique de nos communautés.

On voudrait adresser, peut-être, en conclusion, une proposition par rapport à... Que ce soit la Société du Plan Nord ou que ce soit un autre type de structure pour prendre les décisions quant au développement du Nord, O.K., donc, ce que nous proposons, considérant que nous détenons des droits et un titre aborigène sur l'ensemble de ce territoire-là, considérant aussi l'engagement du premier ministre, là, à développer un réel partenariat avec les Premières Nations particulièrement dans le développement du territoire dans un contexte de développement du Nord, tout ça, en reconnaissant, là, nos droits, qui comprennent le titre, notre histoire, O.K., on propose que, dans tous les processus décisionnels que le gouvernement va éventuellement adopter, il y ait parité entre les Premières Nations et le gouvernement du Québec pour prendre des décisions à l'égard du développement du Nord.

Donc, en terminant, nous sommes convaincus que, si nous développons une relation de partenariat réel, respectueux entre nos deux nations, ça va assurément être positif pour l'ensemble de nos concitoyens. Là-dessus, merci beaucoup.

Le Président (M. Laframboise) : Merci beaucoup, M. Dominique. M. le ministre, vous avez 15 minutes.
• (10 h 40) •

M. Arcand : Merci infiniment. Mes salutations, encore une fois, à M. Dominique, à M. McKenzie, à M. Piétacho et également à M. Bellefleur. Alors, bienvenue parmi nous en ce vendredi matin.

D'abord, vous comprenez que ce dont on discute aujourd'hui, c'est la création d'une société. Il est clair que les dossiers dont vous nous avez fait part sont des dossiers qui sont un peu au-dessus encore de nos têtes parce que ce sont des dossiers qui touchent directement et le premier ministre et le ministre des Affaires autochtones, et il est clair que dans ce dossier-là le gouvernement entend vos préoccupations, comprend très bien qu'il doit s'assurer que tout projet de développement sur le territoire doit se faire avec la collaboration entière de la nation innue, entre autres, et ça doit se faire de nation à nation. Et nous avons compris déjà depuis longtemps que la mise sur pied du Plan Nord doit donc se faire en étroite collaboration.

Dans le cas de la Société du Plan Nord, la Société du Plan Nord est là, d'abord et avant tout, pour essayer de coordonner le développement du territoire parce que le développement du territoire, ça se fait avec énormément de ministères, d'organismes, hein, les ministères de l'Éducation, de la Santé, le ministère des Transports, le ministère des Affaires autochtones, les ministères de l'Énergie, de l'Environnement, etc. Donc, il y a beaucoup de monde. Et le but de la Société du Plan Nord, c'est de coordonner, justement, le développement du territoire, mais ça ne va pas se substituer aux ministères qui sont là. Et, vous comprenez, le nombre de joueurs qu'il y a, les entreprises qui peuvent être sur place, les nations, il y a un réel besoin, là, de coordination, et c'est dans cet esprit-là que la Société du Plan Nord a été créée. Donc, cette mise en oeuvre nous apparaît, à ce stade-ci, importante, et c'est la raison pour laquelle nous avons créé la Société du Plan Nord.

Moi, j'ai entendu à plusieurs reprises, entre autres, certaines de vos remarques. D'abord, je suis heureux de voir que vous parlez d'une voix ici aujourd'hui, parce que je me rappelle qu'en 2011 il y avait deux des neuf communautés qui avaient signé la déclaration des partenaires. Par la suite, il y en a qui ne se disaient pas opposées, avaient des signes d'intérêt. Il y en a qui avaient rejeté également la proposition de déclaration des partenaires. Vous avez parlé beaucoup de coordination également. Quelle serait, pour vous, la priorité, la première priorité pour que le Plan Nord fonctionne, d'après vous?

Le Président (M. Laframboise) : M. Dominique.

M. Dominique (Gilbert) : Oui. Or, pour moi, la priorité, c'est assurément, là, de convenir avec la nation innue, O.K., de principes qui vont nous guider pour la suite des choses. On a, bien sûr, l'avantage d'avoir convenu avec M. Couillard d'un véhicule, O.K., qu'on appelle la Table Québec-Innus. Donc, nous, on a un bout de chemin à faire, là, rapidement pour s'entendre sur certains principes qui sont importants pour nous. On entend bien sûr partager tout ça avec le

gouvernement du Québec pour s'assurer qu'on puisse, là, avoir un partenaire... que le Québec puisse avoir un partenaire de premier plan, là, quant au développement du Nord et que ce soient les Innus. Donc, ça assurerait assurément, là, un niveau de certitude, là, satisfaisant pour permettre un déploiement, là, quant à l'utilisation de nos territoires au Nord pour l'essor économique du gouvernement du Québec... ou du Québec, des Québécois, des Québécoises, mais également pour nos Premières Nations.

Donc, dans un premier temps, avant de parler de toute structure, inévitablement on a besoin de se situer par rapport... et de convenir de certaines modalités avec le Québec, là, pour la suite des choses quant à l'utilisation de notre territoire.

Le Président (M. Laframboise) : M. le ministre.

M. Arcand : J'imagine que vous avez vu un peu le projet de loi. Est-ce que vous avez regardé un peu le détail du projet de loi? Entre autres, on parle d'une assemblée des partenaires. Est-ce que c'est quelque chose sur lequel vous seriez intéressés évidemment à siéger à l'intérieur de ça au moment où on se parle ou si, pour vous, le préalable, c'est d'abord la Table Québec-Innus?

Le Président (M. Laframboise) : M. Dominique.

M. Dominique (Gilbert) : C'est clair que le préalable, c'est la Table Québec-Innus, O.K.? Donc, il faut toujours être vigilants, là, O.K., par rapport à une rencontre ou à des assemblées très générales, O.K., où on a le sentiment que, lorsqu'on participe à ce genre de rencontres là, on est noyés dans la masse. Donc, on a le sentiment parfois que la valeur de notre voix, qui est intimement liée à la valeur de nos droits, n'est pas nécessairement considérée.

Ceci étant dit, on est quand même convaincus qu'on a davantage à s'asseoir avec d'autres utilisateurs du territoire, mais il ne faut pas mélanger, bien entendu, les responsabilités, là, que ce type de relations là pourrait avoir dans une assemblée générale, comme vous le mentionnez, et la nature des droits, la nature des obligations de l'État par rapport aux consultations, la relation de nation à nation. Donc, c'est deux choses totalement différentes qu'il faut s'assurer, là, de considérer. Nous, ce que nous proposons... je pense qu'il y a une table, là, au niveau de l'ensemble des premières nations qui existe également pour s'assurer de cadrer la relation de nation à nation avec le gouvernement du Québec. Nous, c'est dans cette foulée-là, je pense, qu'on va assurément explorer avec le gouvernement lorsqu'on aura l'occasion, là, de s'asseoir et de convenir des modalités, là, pour notre participation pleine et entière, là, derrière la planification du développement du Nord, donc, par la bande, là, de nos territoires.

Donc, on n'évacue pas la possibilité d'être un acteur avec tous les autres acteurs pour échanger, pour dialoguer, mais inévitablement cet organe-là ne doit pas être décisionnel, O.K., sinon ça viendrait bien sûr, là, porter préjudice à nos droits, et tout ça. Donc, on a une préoccupation à cet égard, M. Arcand.

Le Président (M. Laframboise) : M. le ministre.

M. Arcand : Oui. Bien, écoutez, moi, je le vois vraiment dans un sens opérationnel, hein, c'est ça qui est le but recherché, un peu comme vous avez, par exemple, au ministère... Vous savez, les ministères sont là pour s'occuper des politiques générales, ils sont là pour essayer de favoriser la communication, le dialogue, etc. Il y a par la suite l'opération de tous les jours. Il existe, par exemple, une société d'État qui s'appelle Investissement Québec, parce que, là, là, on va directement essayer de faire des prêts. On essaie d'aider, bon, etc.

C'est un peu la même chose pour la Société du Plan Nord. Il y a tellement de détails parfois au niveau de l'opération, au niveau de la coordination. Tout à l'heure, on parlait de la nécessité, parfois, au sein de certaines entreprises, de faire des consortiums, et il n'y a pas vraiment de personne ou d'organisme qui est capable de coordonner ce genre de choses là. Il est clair que la Société du Plan Nord n'est pas là pour décider. Et surtout, dans le cadre d'une relation de nation à nation, il est clair que le rôle de la Société du Plan Nord est vraiment un rôle de coordination qui m'apparaît en tout cas, à ce stade-ci, particulièrement important. Et je tenais également à vous dire qu'encore une fois, par exemple, si je donne cet exemple-là... On a parlé beaucoup, par exemple, des travaux très importants qui restent à faire, exemple, sur la route 138, par exemple. Il est clair qu'une fois que les discussions se poursuivent, sont faites à un plus haut niveau, à un moment donné, on va dire : Bon, bien... Je ne sais pas, moi, je vous donne un exemple. Mais, si, par exemple, on dit : Il y a des travaux qui doivent être faits, il y a des appels d'offres qui doivent être faits, il y a une certaine façon de faire qui va être décidée à un certain niveau. Et là on va dire à la Société du Plan Nord : Voici, par rapport à cette décision-là, voici la façon, assurez-vous qu'il y ait une coordination et que l'exécution se fasse correctement.

C'est un peu ça qui est le rôle. Ce n'est pas un rôle au sens politique du terme. Il faut bien comprendre. Alors, c'est pour ça que je voulais juste clarifier ça avec vous, et je veux juste m'assurer que l'on comprend cela de cette façon-là aussi.

Le Président (M. Laframboise) : M. Dominique.

M. Dominique (Gilbert) : Vous amenez un exemple bien concret, effectivement, puis drôlement important, effectivement. C'est pour ça que nous, on pense qu'inévitablement, malgré que c'est une organisation de coordination... on en convient, O.K., mais elle va probablement conseiller le gouvernement sur certaines des actions à entreprendre. Vous venez d'en énumérer, là, des exemples. Donc, ça se traduit, en bout de ligne, par des décisions.

L'exemple des contrats ou d'un appel d'offres... Moi, je pense que, dès le départ, on doit convenir avec le gouvernement que, si, par exemple, il y a des travaux qui se passent sur le territoire de mon collègue, à Matimekush, il faut convenir, là, dès le départ, avant que ça parte dans l'appareil de coordination, là, que, oui, considérant qu'il a des droits

sur son territoire et un titre, oui, effectivement, là, on peut lui confier un avantage, c'est-à-dire d'avoir des contrats de gré à gré pour tels, tels travaux qu'ils ont la capacité de réaliser. Donc, on ne peut pas insérer ce débat-là dans la structure ou dans l'appareil de coordination, il faut qu'on en convienne à un autre niveau. C'est pour ça qu'on dit qu'il faut prendre le temps de développer cette relation-là et ses modalités.

Le Président (M. Laframboise) : Est-ce qu'un de vos collègues voulait ajouter quelque chose? Ça va? M. McKenzie.

M. McKenzie (Réel) : On pourrait y aller, oui. Bonjour, M. le ministre, parlementaires.

M. Arcand : Bonjour.

• (10 h 50) •

M. McKenzie (Réel) : Je pense que j'ai aimé, dans votre entrée de jeu, l'allocution, M. le ministre, où vous dites, à un moment donné : La société, c'est une chose... On parle d'investissements, de partenariats, et la position entre élus, hein, de nation à nation, des chefs, votre gouvernement.

J'ai toujours dit, dans mon expérience politique innue, sur la base du titre *Droits ancestraux*, que, si on n'attache pas la politique... Parce que, vous l'avez dit tantôt, c'est au-dessus, hein? Quand on parle de titres, ce n'est pas ici, on s'entend. Et c'est bien important, ce que je vais dire ici, parce qu'on ne peut pas... en haut, si on ne l'attache pas, entre gouvernements et nations, sur le Plan Nord, en bas ça ne pourrait pas suivre. On s'entend là-dessus.

Mais on est venus quand même ici pour au moins rester dans le niveau où on appelle la création une société, la société qu'on parle, où une loi va être adoptée pour entériner tout ça. Mais ma définition et ma compréhension à ça est : j'espère qu'on aura une place, si le consentement est là, sur le développement du Nord, surtout dans les projets miniers que vous connaissez déjà et sur le plan géographique.

Donc, moi, ce que je voudrais peut-être... en rajout pour la question qu'il est important à préciser ici, c'est : quand le consentement est donné, quand la loi est votée comme chez vous, il faut l'appliquer, par exemple. Donc, à ma vue, la société qui devrait être une... je ne dis pas «un coffre d'argent», mais un coffre qui doit stimuler l'économie où l'équité devra tenir compte. De quelle équité qu'on parle ici? Des retombées économiques locales et avant tout. C'est ça qui est important. Je ne veux pas amener le mot «crise», M. le Président, mais il faut éviter ce genre de position politique. Et je pense qu'on a eu des leçons, par le passé, des gouvernements précédents et de moi-même. Donc, moi, ce que je souhaite, dans cette société-là, c'est : quand on va arriver à attacher le consentement des décisions sur le territoire, on descend en bas, là, ça prend des sous, il faut stimuler l'économie de part et d'autre, d'où la formule partenariat, création d'emplois, parce que vous n'êtes pas sans savoir que présentement, à Schefferville, vous savez, on est situé sur le Québec-Labrador, le Plan Nord, il n'est pas actif chez nous, dans ma cour, présentement, là où on se parle. Tata Steel l'est mais opère du côté qui n'est pas votre juridiction. Mais il ne faut pas oublier, dans l'entente IBA, ils vont traverser la frontière, comme IOC a fait, dans les deux côtés de la frontière.

Donc, c'est ça qu'il faut mettre une précision là-dedans ou l'obstacle au plan politique. Donc, en ce qui me concerne, je ne suis pas signataire de la convention. Le territoire est englouti là-dedans sans mon consentement. Ça, c'était vraiment de votre part à regarder qu'il n'y a pas d'embûche, parce que je ne suis pas signataire. Tata puis LIM traversent l'autre bord de la frontière, je ne suis pas considéré. Il faut faire bien attention à ça. C'est une précision que j'ai amenée souvent, M. le ministre, pour éviter tout genre de discussion ou de dérapage, O.K.? C'est bien important, ça. Convention, je ne suis pas signataire. L'application des lois, tout ça, c'est dedans. Donc, ça, il faut trouver une situation d'éviter ça. Par contre, comment expliquer de mon côté le développement au Labrador, des anciennes mines d'IOC reprises par les deux compagnies qu'on connaît, qui vont traverser la frontière d'ici cinq ans, dépendamment du marché international, parce qu'on connaît ce qui se passe présentement pour le fer. Mais il n'en demeure pas moins que, dans l'entente, c'est engagé, ça, que ces minières-là vont traverser pour continuer la question économique, tous les impacts sur l'entente.

Alors, en conclusion, ce que je veux amener ici, comment expliquer où est la position de Terre-Neuve à l'époque... l'ancien premier ministre Danny Williams, parce que je veux situer la crise, où elle était située quand ça a éclaté, les mois de barrage, là. La position de Terre-Neuve à l'époque, ils avaient dit à ces entreprises-là que, si vous développez chez nous, c'est les gens de chez nous qui vont être considérés, y compris les Innus qui sont dans ma province. Ceux qui sont à Schefferville, voisins; pas d'entente. C'est ça qui a éclaté la crise. C'est ça qui a éclaté la crise. Est-ce que c'est pensable de dire : À deux kilomètres, je les vois, les trous de mine, de chez nous, que je sois exclu de cette économie-là? Tout le respect pour l'ancien premier ministre Danny Williams, qui est à l'autre bout du monde, mais, les impacts directs, c'est moi qui vais les vivre. Je les vis encore, d'ailleurs, depuis l'abandon d'IOC. C'est ça, la question qu'il faut poser entre élus, l'évitement de ça, et comment qu'on règle cette question-là. Une fois que c'est attaché en haut, M. le ministre, cette société-là va voir le jour où on va être équitables dans notre développement.

Le Président (M. Laframboise) : Donc, M. le ministre, peut-être un dernier petit commentaire.

M. Arcand : Oui. Bien, un dernier petit commentaire. Moi, je dois vous dire que de toute façon, dans plusieurs domaines... J'étais à une conférence fédérale-provinciale sur les questions énergétiques, et tout ça, et des ministres de l'Énergie et je dois vous dire que le ministre de Terre-Neuve est le premier à avoir besoin, par exemple, que le port de Sept-Îles fonctionne. Les gens de Terre-Neuve en ont besoin. Et, nous, je pense qu'à un moment donné, on va vouloir aussi, possiblement, renouveler Churchill Falls dans quelques années. On vit tous un peu ensemble, hein, au fil du temps, donc je pense que c'est très important qu'on se parle et qu'on essaie de régler, justement, ces éléments-là, qui sont particulièrement importants.

Alors, je vous remercie, d'ailleurs, d'avoir fait ce commentaire-là.

Le Président (M. Laframboise) : ...du gouvernement est écoutée. L'opposition officielle : 10 min 30 s, Mme la députée de Duplessis.

Mme Richard : Merci, M. le Président. Messieurs, bonjour, bienvenue à l'Assemblée nationale.

M. McKenzie, j'ai écouté vos propos d'une oreille extrêmement attentive. Je suis toujours très attentive, mais particulièrement cette fois-ci. Écoutez, moi, je l'ai vu aussi du côté de Fermont, hein? Il y a des projets qui se font à Wabush, ils les voient, on les voit de l'hôtel de Fermont et on a juste les dommages collatéraux. Je comprends aussi qu'au niveau des Innus vous avez une situation particulière, il y a des négociations en cours, et je suis d'accord avec vous qu'au niveau politique c'est de nation à nation qu'il y aura des discussions, il faudra régler certaines choses. Je suis convaincue que vous comme moi, comme les populations qui habitent le comté de Duplessis, on veut toujours plus pour notre monde. Il ne peut pas se faire de développement nordique, de développement, que ce soit de l'industrie forestière — on les a reçus hier — l'industrie minière, sans que les autochtones ne soient pas juste consultés pour être consultés, soient partie prenante dans les décisions. Que vous ayez aussi des retombées pour vos communautés, je vais laisser ça au gouvernement qui est en place. Je souhaite que vous avanciez sincèrement et rapidement, parce que, oui, il y a une accalmie, mais vous savez tout comme moi, et même peut-être plus que moi, tous les projets qui sont en cours présentement.

Vous l'avez fait mention, hein, aujourd'hui on est ici pour la Société du Plan Nord. C'est vrai que la Société du Plan Nord, elle sera peut-être politique de par la composition de son conseil d'administration, avec les orientations que le gouvernement libéral voudra bien lui donner, des choix qu'elle aura à faire dans tel ou tel investissement. Vous avez entendu tout comme moi qu'ils vont aller de l'avant avec l'étude de faisabilité, 20 millions pour un troisième chemin de fer, on va avoir peut-être la desserte en gaz naturel prochainement sur la Côte-Nord, mais tout ça, tout ça, en réalité, c'est pour amener des entreprises pour faciliter, c'est bien, quand la reprise sera là, mais ce n'est pas encore rien de concret pour les communautés locales. Cette société-là, par contre, son mandat, le ministre l'a dit, ça je suis d'accord avec lui — ça nous arrive d'être d'accord de temps en temps — elle doit coordonner toutes les actions gouvernementales. M. Gignac disait : Ordonnancer les projets. Quand il y a un boom minier important, ça a des impacts sur nos routes, sur la santé de notre population, sur la formation. Il faut former nos jeunes, hein? Vous n'êtes pas sans savoir que chez nous il y a du «fly-in/fly-out». On n'est pas contre à 100 %, on aime ça accueillir du monde, là, mais on n'aime pas ça voir des avions partir avec plein de monde qui vient de l'extérieur puis que notre monde, chez nous, ils n'ont pas du pain puis du beurre, hein? Il faut les former, et surtout dans vos communautés.

Tantôt, nous avons reçu la nation naskapie. Ils ont signé la déclaration des partenaires. Les communautés innues, vous n'avez pas signé la déclaration. Moi, durant les... je pourrais dire, les années du Plan Nord où tout était beau, puis on arrivait, puis, hein, c'était en accéléré, vitesse grand V, le seul chef innu que j'ai vu associé au développement nordique, c'était M. Bellefleur, de Natashquan. Pourtant, moi j'ai sept communautés — une naskapie, six innues — dans le comté de Duplessis. C'était le seul chef que je voyais qui défendait le Plan Nord sur tous les fronts. Je pense qu'il est même allé à l'international avec des missions avec l'ancien premier ministre, M. Charest. Mais je sais que vous... je sais que Uashat-Maliotenam... je sais que M. Piétacho, de Mingan, n'était pas très favorable à un développement nordique, développement du Nord, comme il se faisait à cette époque-là, un peu de façon, peut-être, anarchique.

Si vous permettez, M. Dominique, je vais essayer de m'adresser soit à M. McKenzie soit à M. Piétacho parce que...

Une voix : ...

Mme Richard : Oui, je sais que c'est tous la même chose, mais M. Piétacho a quand même une expérience du projet hydroélectrique de La Romaine qui a été lancé dans la foulée du Plan Nord, qui devait amener des retombées économiques extrêmement importantes. Moi, je sais que, pour la communauté blanche de la Minganie, ça n'a pas apporté ce qu'on pensait. La communauté de Mingan, elle, moi, je lui lève mon chapeau. Ça n'a peut-être pas adonné, mais je vais vous entendre, M. Piétacho...

Le Président (M. Laframboise) : Votre question, madame.

Mme Richard : J'y arrive, mon cher Président. Mais la communauté de Mingan... et vous le faites aussi, M. McKenzie, puis M. Dominique aussi, avec les compagnies minières, et ça, je l'ai dit et je le redis : Vous ne réussissez peut-être pas à tout avoir, mais vous réussissez à beaucoup, beaucoup mieux négocié que nous, les non-autochtones. En termes de redevances, moi, j'ai vu, avec le lac Bloom, là, Consolidated Thompson, ça a quand même été des belles réussites. Pour ce qui est de Mingan, je suis convaincue que M. Piétacho n'a peut-être pas tout eu, mais il a eu de la formation des autochtones, il y a eu des entreprises qui ont été créées. Et ça, vous êtes capables de le faire. Moi, je vous lève mon chapeau si vous êtes capables encore d'en faire plus. Mais, à un moment donné, vous le savez, on a demandé à ce que les ententes soient rendues publiques, il y a des autochtones qui ne le voulaient pas.

Et, dans tout, là, il y a une accalmie présentement. Ça fait que j'aimerais vous entendre, soit M. McKenzie ou... suite aux expériences que vous avez vécues avec des compagnies minières avec lesquelles vous avez négocié.

• (11 heures) •

Le Président (M. Laframboise) : Messieurs.

M. McKenzie (Réel) : Alors, je vais y aller en premier, si le chef Piétacho... Je vais rajouter : Très bonne question, Mme la députée. Vous êtes nos cohabitants, hein, dans votre grand comté. L'histoire la confirme, la cohabitation entre les communautés innues qui cohabitent avec les municipalités comme Sept-Îles, et autres. Ce que j'aime dans votre

approche et dans votre précision, de savoir : initialement, sous la gouverne du gouvernement Charest, où on annonce le fameux Plan Nord, où on était juste sur le bord de l'hôtel, le premier forum, vous vous en souviendrez, où l'Alliance stratégique innue s'est formée : cinq chefs. La moitié de la nation était là, dont Uashat, Pessamit, moi-même, le chef Piétacho et La Romaine.

Pourquoi? Le pourquoi deux chefs qui appuient ça et pourquoi la balance? Il faut toujours mesurer le pourquoi de ça, la position politique. Et la réponse qu'aujourd'hui... la question qu'on a décidée, la grande nation innue, O.K., il ne faut jamais, jamais exclure... La grande nation est formée de 11 communautés, pas neuf. Il y en a deux au Labrador. Il y a des familles, il y a des liens familiaux, il y a des échanges culturels, traditionnels, et autres. Aujourd'hui, posez vous-mêmes la question : Comment se fait-il qu'aujourd'hui la grande nation innue, du côté du Québec... Il vous l'a dit dans sa présentation, pourquoi, tout d'un coup, neuf Innus s'associent pour relancer le débat sur le Plan Nord, le pourquoi. Dans son allocution, le chef Dominique dit : L'engagement du gouvernement, l'engagement du gouvernement actuel, M. Couillard dit : De nation à nation, sur des grands thèmes aussi importants et fondamentaux, capital et intérêt, la fameuse redevance... D'une part, les privés à l'État, d'une part les ententes économiques entre la première nation qui signe et la minière, et la grande question qui est le titre, des richesses, sols, sous-sols. Il y a un engagement que le Québec est prêt à trouver une solution au même titre que les compagnies... négocient une formule secrète — appelons ça de même parce que personne ne la connaît — ce que cette compagnie-là verse à l'État. Puis ce n'est pas d'hier, hein? En 1946, souvenons-nous, la première mine minière dans l'histoire, c'est Schefferville. C'est ça qui a ouvert la porte du Nord, les compagnies minières d'investissement, l'Iron Ore. En 1946, j'ai vu une archive de M. Duplessis, qui d'ailleurs, Dieu ait son âme, est décédé à Schefferville en 1959.

C'est de l'histoire, ça. Il faut se remettre à l'histoire de l'occupation historique des Innus qui étaient là bien avant l'arrivée de ces compagnies-là, pendant l'exploitation et après. Et, 30 ans plus tard, bien, débarquent deux compagnies non directement affectées au territoire du Québec, le territoire innu, au Labrador d'abord, O.K.?

Et j'en arrive à ma réponse, M. le Président. L'engagement de M. Couillard, j'y crois, à quelque part. C'est drôle à dire, j'en ai rencontré, des premiers ministres précédents, des deux partis, hein, le PQ, hein, l'alternance, jamais, au grand jamais... Et c'est un défi. C'est énorme, le défi entre la question de redevances et de l'engagement du gouvernement du Québec de trouver une formule, de s'entendre là-dessus. Et c'est la réponse, madame, à pourquoi qu'on est unis. Parce que, pour la première fois, on trouve que ce gouvernement-là, depuis les premiers ministres précédents... Jamais au grand jamais, même à l'époque où on était en négociation territoriale globale, à l'époque du CAM, où ça n'a pas fait... la suite des événements, comme vous la connaissez, et c'est de ça que l'unité est revenue.

On n'est pas pour ou contre ce projet. Une fois qu'on aura attaché le politique, une fois que la société sera créée, on aura une place, un mot à dire pour la question de création d'emplois. On est tous pareils, hein? Le pain puis du beurre sur la table, il n'y a pas de couleur à cette question-là. Il n'y en a pas. Mais l'important, c'est de considérer les gens qui l'habitent et qui l'habiteront toujours, ce territoire-là, une fois que ces compagnies-là quitteront un jour, comme IOC l'a fait, comme moi, j'ai hérité de ces impacts-là. Et ça a un prix, ça, madame, à tout le monde. Et c'est l'expression : Non, pas dans ma cour, s'il vous plaît. Mine Arnaud en est un exemple, à côté de Sept-Îles : Non, pas dans ma cour. Nous? Direct dans la cour. On est des laissés-pour-compte de l'histoire de Schefferville.

Donc, oui, on y croit, à l'engagement du gouvernement. Ça, une fois que ce sera attaché, qu'on aura identifié x, y, z, les projets qui sont ciblés dans le Plan Nord, évidemment la grande question du côté innu, de la grande nation innue : Le fameux consentement, le peuple; est-ce qu'on va sacrifier un impact comme ça pour l'économie, pour la protection de l'environnement? C'est le débat mondial, pas juste au Québec. Alors, ce sera la grande question d'attacher le politique une fois que la société aura lieu, et là on ira cogner à la porte à des vrais partenaires pour développer des entreprises et créations d'emplois. Mais il y a une chose que je voudrais ajouter, par exemple. Dans l'actualité des minières au Labrador, Labrador Iron Mines, qui, vous le savez, est en difficultés financières très sérieuses, peut-être d'ici au printemps, ils vont mourir, dépendamment du marché mondial — peut-être, je dis bien. Et c'est ce qui arrive comme impact : l'entente meurt, plus rien. Tata Steel, encore un peu plus solide que l'autre, mondiale.

Donc, de quel impact, une fois avoir signé ces ententes-là, si on a vraiment, au minimum, atteint l'objectif de la création d'emplois et de la formation? Très, très minime. Elle est là la déception de mésentente. Peut-être que je ne suis pas dans la province, peut-être que ce n'est pas moi qui ai créé la frontière Québec-Labrador, ni vous d'ailleurs, j'imagine, hein... pas tout le monde qui est d'accord là-dessus, nous les premiers. Quand ils ont créé ça, ils ont séparé nos droits en deux. On est pris avec deux juridictions : Québec et Labrador. C'est nous qui écopons de tout ça, madame, c'est nous qui débattons toujours à ce qu'on menace à gauche puis à droite, puis on est tannés de ça.

Je ne suis pas un chef, par expérience, qui prône une crise ou une menace, je suis un gars de bonne foi, de négocier, mais l'équité doit être en jeu pour être capables de s'entendre. Je n'ai jamais visé le 100 % de ces ententes, y compris de LIM et Tata, et les impacts de ça, économiques... on travaille très fort pour créer, avoir des contrats, parce que ces minières-là ne marchent plus comme IOC. IOC, c'était le 100 % propriétaire, Schefferville, tout. Aujourd'hui, ces mines-là donnent ça à contrat. Et, quand on signe les ententes, les clauses protectrices et qu'elles ne sont pas respectées, c'est là que vous voyez le mouvement autochtone. C'est ça, l'explication d'une crise, madame, O.K. : le non-respect. Merci.

Le Président (M. Laframboise) : Ça va. Et le temps de l'opposition officielle est terminé. Donc, le deuxième groupe d'opposition, le député de Chauveau. Le député de Chauveau, pour sept minutes.

M. Deltell : Alors, merci, M. le Président. Messieurs, soyez les bienvenus à l'Assemblée nationale. Je rappelle que, notre position à nous, on est ouverts et on est très favorables au principe du guichet unique avec la Société du Plan Nord, qu'il faut rassembler toutes les forces vives des ministères pour justement permettre le développement, le

plein potentiel du Nord et des ressources naturelles. On s'interroge, par contre : Est-ce qu'une société d'État est le meilleur outil, le meilleur moyen? Est-ce qu'un secrétariat, est-ce qu'une direction, est-ce qu'un bureau à l'intérieur d'un ministère pourrait se faire?

Donc, on est en train d'explorer cette situation-là lors de la présente commission parlementaire. Et il est évident aussi que tout ceci et tout cela ne peut se faire sans l'appui et le concours des Premières Nations, puisque vous êtes des partenaires numéro un dans ce développement potentiel. Je pourrais peut-être vous demander ce que vous pensez du fait : Est-ce que ce serait mieux, une société ou autre chose? Mais prenons ce que le gouvernement nous propose actuellement : une société d'État. Alors, regardons les articles 29 à 45 concernant la composition du C.A. On prévoit un conseil d'administration qui serait formé de... jusqu'à 15 membres. Or, dans tous les articles de cette loi-là, il n'y a pas un mot sur les Premières Nations. Alors, on sait qu'évidemment vous, vous représentez neuf communautés, la nation innue qui représentez neuf communautés, mais on sait aussi qu'en tout il y a quatre communautés qui sont visées par le Plan Nord, à savoir les communautés criée, inuite, naskapie et...

Une voix : ...

M. Deltell : ...quatre nations, voilà, naskapie et innue. Merci, collègue. Donc, c'est 33 000 personnes qui sont là. Est-ce que vous souhaitez, puisque vous avez dit tout à l'heure, à juste titre, que vous trouvez qu'il faut absolument trouver votre mot à dire à l'intérieur de cet organisme-là, est-ce que vous souhaitez que les Premières Nations soient membres du conseil d'administration? Et, si oui, quel nombre de personnes souhaitez-vous avoir au conseil d'administration?

Le Président (M. Laframboise) : M. Dominique.

M. Dominique (Gilbert) : Bon, peut-être, là, j'ai cité ou j'ai mentionné tout à l'heure, là, dans la présentation que, dans d'éventuels processus décisionnels, O.K., ou de coordination qui amènent à des décisions, je pense que le gouvernement, en respect des droits et du titre, là, des Premières Nations, devrait explorer, là, un mécanisme, devrait explorer le développement de mécanismes, là, visant la parité. Je suis convaincu qu'à partir de là on pourrait, là, réellement bâtir une relation de partenariat étroite avec nos deux sociétés pour favoriser un développement organisé, structuré qui tient compte des aspirations de tout le monde, qui tient compte des préoccupations de nos deux sociétés et qui pourrait faciliter assurément un tel développement.

Donc, bon, l'appareil, est-ce que ce serait davantage un secrétariat ou une société? Indépendamment de la structure, nous, ce qu'on veut mettre sur la table, c'est : Pour une première fois, pourquoi que le Québec n'explorerait pas l'hypothèse d'une parité à cet égard? On est convaincus qu'il y aurait de la perspective, là, pour la suite des choses à ce niveau.

Le Président (M. Laframboise) : M. le député de Chauveau.

• (11 h 10) •

M. Deltell : Donc, M. le Président, évidemment, une parité à 15, c'est difficile : 7,5. Maintenant, est-ce vous souhaitez avoir sept membres des Premières Nations sur le conseil d'administration?

M. Dominique (Gilbert) : Bien, pourquoi pas? C'est ça, pourquoi pas?

M. Deltell : Est-ce que vous souhaitez, à ce moment-là, parce que, là, il y a quand même quatre nations qui sont là, est-ce que vous souhaitez qu'on partage à 2-2 pour arriver à huit en bout de ligne?

M. Dominique (Gilbert) : Oui, bien, c'est ça. C'est assurément, là, je pense, sans... voyons, une représentation, là, des Premières Nations toutes incluses : les Innus, les Cris, les Inuits, les Naskapis. Je pense qu'on devrait, là aussi, inviter à ces tables-là les Anishnabes, qui ont aussi des territoires ancestraux, là, dans les périmètres de la zone, là, du Plan Nord. Donc, oui, concrètement, si on parle d'une proposition concrète, là ça pourrait ressembler à ça.

M. Deltell : O.K. Donc, on prend en note que vous souhaitez sept à huit membres sur le conseil d'administration, maximum de 15, une parité, où toutes les nations seraient représentées de façon équivalente à la table. Bien. Alors, votre position est claire, elle est connue. Je suis sûr que le ministre en prend note.

Maintenant, regardons l'article 50 et suivants du projet de loi : l'assemblée des partenaires. C'est évident qu'on veut tous travailler ensemble puis on veut tous se donner la main. L'assemblée des partenaires est une création que prévoit ce projet de loi là mais est une création, entre guillemets, un peu floue parce qu'on ne définit pas le nombre de personnes. Alors, combien de personnes vont être là? C'est qui, les partenaires? Oui, on les définit en disant : Les principaux secteurs d'activité concernés : les communautés locales et autochtones. Mais les principaux secteurs d'activité concernés, ça peut être bien du monde, ça, là, là. Et, contrairement au nombre de... sur le conseil d'administration, c'est ciblé à 15, dans le cas présent il n'y a pas de chiffre, on ne sait pas combien de personnes, on ne sait pas exactement qui. Ça fait qu'on peut se ramasser trois comme on peut se ramasser 50, 60.

Vous, quelle est votre vision de ça, de l'assemblée des partenaires? On comprend que c'est bien inscrit dans la loi que les Premières Nations seront intégrées, mais quelle est votre vision à vous de l'assemblée des partenaires?

Le Président (M. Laframboise) : M. Dominique.

M. Dominique (Gilbert) : On est conscients que, là, viser une parité, je pense, ce serait, là, peut-être utopique à cet égard, puis il faut comprendre que c'est davantage un réseau, un réseau de discussion, de dialogue pour échanger, là, sur certains grands enjeux. Là-dessus, je pense qu'une représentation, là, correcte, il faudrait s'y pencher parce qu'on n'a pas nécessairement, là, convenu, là... Est-ce qu'à la limite, là, une représentation par communauté pourrait être appropriée? Je pense que c'est peut-être une piste intéressante.

Mais l'enjeu par rapport à l'assemblée, c'est davantage sur son rôle, sa responsabilité, qu'il est important, je pense, là, à bien situer, O.K.? Si c'est dans une perspective de réseautage, d'échange, etc., je pense que, d'avoir une représentation minimale là-dessus, moi, personnellement, je n'y vois pas de problème, à condition qu'à côté on ait une structure efficace, une structure qui est forte dans la relation de nation à nation. Moi, je pense que c'est là que ça se situe. En tout cas, par rapport à nos grands enjeux, moi, je pense que le réel enjeu se situe à cet égard et, bien entendu, sur l'étape décisionnelle que peut constituer, là, la société parce qu'elle va être en recommandation probablement à l'État.

Donc, d'avoir une parité à cet égard. Donc, à ce niveau-là, je pense qu'on aurait tout ce qu'il faut pour justement, là, s'assurer qu'on tienne réellement compte des intérêts des Premières Nations dans tout le développement du Nord.

Le Président (M. Laframboise) : Merci beaucoup. C'est tout le temps qu'on avait. Donc, merci, M. Piétacho, M. McKenzie, M. Dominique, M. Bellefleur, merci beaucoup d'être venus. Et évidemment je suspends les travaux.

(Fin de la séance à 11 h 14)